

République Française
Département de l'Hérault
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

~~~~~  
**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Réunion du : lundi 20 janvier 2020**  
 ~~~~~

BUDGET ANNEXE PAE 3 FONTAINES
BUDGET PRIMITIF.

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault s'est réuni ce jour, lundi 20 janvier 2020 à 18h00 à la Salle du Conseil communautaire sous la présidence de M. Louis VILLARET, Président de la communauté de communes.

- Etaient présents ou représentés :* M. Philippe SALASC, M. Georges PIERRUGUES, M. Michel SAINTPIERRE, Madame Roxane MARC, M. René GOMEZ, Monsieur Claude CARCELLER, M. Louis VILLARET, Mme Martine BONNET, M. Jean-Pierre PECHIN, M. Jean-Pierre GABAUDAN, Madame Jocelyne KUZNIK, Monsieur Jean-Pierre BERTOLINI, M. Daniel JAUDON, Monsieur Christian VILOING, Monsieur Yannick VERNIERES, Monsieur Jean-Claude CROS, Mme Josette CUTANDA, Madame Marie-Hélène SANCHEZ, Monsieur Olivier SERVEL, Monsieur Jean-François SOTO, Madame Marie-Françoise NACHEZ, Monsieur Henry MARTINEZ, Monsieur Marcel CHRISTOL, Monsieur David CABLAT, M. Pascal DELIEUZE, Mme Maria MENDES CHARLIER, Monsieur José MARTINEZ, Mme Florence QUINONERO, Mme Nicole MORERE -M. Bernard CAUMEIL suppléant de M. Daniel REQUIRAND, Monsieur Xavier PEYRAUD suppléant de Monsieur Stéphane SIMON, Monsieur Jean-Louis RANDON suppléant de M. Bernard GOUZIN
- Procurations :* Mme Agnès CONSTANT à M. Jean-Pierre GABAUDAN, Madame Isabelle ALIAGA à M. Louis VILLARET, Monsieur Jean-Luc DARMANIN à Monsieur Jean-Pierre BERTOLINI, Madame Amélie MATEO à Monsieur Marcel CHRISTOL
- Excusés :* M. Gérard CABELLO, Monsieur Jean-André AGOSTINI, Madame Véronique NEIL
- Absents :* M. Maurice DEJEAN, Mme Marie-Agnès VAILHE-SIBERTIN-BLANC, Monsieur René GARRO, Madame Béatrice FERNANDO, Monsieur Jean-Luc BESSODES, Monsieur Grégory BRO, Madame Annie LEROY, M. Philippe MACHETEL

Quorum : 24	Présents : 32	Votants : 36	Pour 0 Contre 0 Abstention 0
-------------	---------------	--------------	------------------------------------

Agissant conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales et en particulier ses articles L 5214-1 et suivants et L 5211-6 alinéa 1.

Agissant conformément aux dispositions de son règlement intérieur.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, en particulier ses articles L.2311-1, L.2311-2 et suivants, L.2312-1 à L.2312-4 et L.2313-1 applicables aux Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) par renvoi de l'article L 5211-36 ;

VU l'article L.1612-2 du même code ;

VU la délibération n°2131 du Conseil communautaire en date du 16 décembre 2019 relative à la tenue du Débat d'Orienta-tion Budgétaire et à l'approbation du Rapport d'Orienta-tion budgétaire 2020 ;

VU la présentation du Rapport sur l'égalité professionnelle Femmes-Hommes lors du Conseil communautaire du 16 décembre 2019.

CONSIDERANT les éléments de contexte ci-annexés,

**Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault,
 APRES EN AVOIR DELIBERE,**

Le quorum étant atteint

DÉCIDE

à l'unanimité des suffrages exprimés,

- d'adopter le budget annexe PAE 3 fontaines pour l'année 2020 de la Communauté de communes Vallée de l'Hérault, arrêté en dépenses et en recettes conformément aux tableaux ci-annexés et présenté chapitre par chapitre.

Transmission au Représentant de l'État N° 2185 le 23/01/2020 Publication le 23/01/2020 Notification le DÉLIBÉRATION CERTIFIÉE EXÉCUTOIRE Gignac, le 23/01/2020 Identifiant de l'acte : 034-243400694-20200120-lmc1113942-BF-1-1 Le Président de la communauté de communes Signé : Louis VILLARET	Le Président de la communauté de communes Louis VILLARET
--	---

Budget annexe PAE TROIS FONTAINES 2020 - Budget primitif.

Section de fonctionnement

Le Pouget	
Dépenses	Extension PAE Trois Fontaines
Total	853 791,16 €
Résultats du vote	Adopté à l'unanimité

Recettes	Extension PAE Trois Fontaines
Total	853 791,16
Résultats du vote	Adopté à l'unanimité

Section d'investissement

Le Pouget	
Dépenses	Extension PAE Trois Fontaines
Total	1 394 003,92 €
Résultats du vote	Adopté à l'unanimité

Recettes	Extension PAE Trois Fontaines
Total	1 394 003,92 €
Résultats du vote	Adopté à l'unanimité

Code INSEE

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 47
Nombre de membres présents :
Nombre de suffrages exprimés :

Présenté par le Président

VOTES : Pour : Contre :

Date de convocation : 8 janvier 2020

Le Président

Délibéré par le Conseil communautaire réuni en session

A Gignac, le 20 janvier 2020

Le Conseil communautaire

Commune	Nom		Présent	SIGNATURE
ANIANE	Philippe	SALASC		
ANIANE	Nicole	MORERE		
ANIANE	Jean-André	AGOSTINI		
AUMELAS	Michel	SAINTPIERRE	Serge	VAZQUEZ (suppléant)
ARBORAS	Marie-Françoise	NACHEZ	Cécile	LEMOINE (suppléant)
ARGELLIERS	Georges	PIERRUGUES	Anne	ROUQUETTE (suppléant)
BELARGA	José	MARTINEZ		
CAMPAGNAN	Maurice	DEJEAN	Jean-Marie	TARISSE (suppléant)
GIGNAC	Jean-François	SOTO		
GIGNAC	Amélie	MATEO		<i>Procurator JP CHRISTOL</i>
GIGNAC	Olivier	SERVEL		<i>OK</i>
GIGNAC	Marie-Hélène	SANCHEZ		
GIGNAC	Marcel	CHRISTOL		
GIGNAC	René	GOMEZ		
GIGNAC	Annie	LEROY		
JONQUIERES	Bernard	GOUZIN	Jean-Louis	RANDON (suppléant)
LA BOISSIERE	Jean-Claude	CROS	Sébastien	LAINÉ (suppléant)
LAGAMAS	Christian	VILOING	Catherine	VIGNERON (suppléant)
LE POUGET	Louis	VILLARET		
LE POUGET	Josette	CUTANDA		
MONTARNAUD	Gérard	CABELLO		<i>Bac</i>

Commune	Nom		Présent	SIGNATURE
MONTARNAUD	Isabelle	ALIAGA	Donne procuration à Mr Louis VILLARET	
MONTARNAUD	Jean Luc	BESODES		
MONTPEYROUX	Claude	CARCELLER	Béatrice	WILLOQUAUX
PLAISSAN	Béatrice	NEGRIER-FERNANDO	Bernard	PINGAUD (suppléant)
POPIAN	Marie-Agnès	SIBERTIN-BLANC	Gilles	BOULOUYS (suppléant)
POUZOLS	Véronique	NEIL (EXCUSEE)	Jean	BRENGUES (suppléant)
PUECHABON	Stéphane	SIMON	Xavier	PEYRAUD (suppléant)
PUILACHER	Martine	BONNET	Mohamed	EL MAHI (suppléant)
ST ANDRE DE SANGONIS	Jean Pierre	GABAUDAN		
ST ANDRE DE SANGONIS	Maria	MENDES CHARLIER		
ST ANDRE DE SANGONIS	Henry	MARTINEZ		
ST ANDRE DE SANGONIS	Roxane	MARC		
ST ANDRE DE SANGONIS	Jean Pierre	PECHIN		
ST ANDRE DE SANGONIS	Yannick	VERNIERES		
ST ANDRE DE SANGONIS	René	GARRO		
ST BAUZILLE DE LA SYLVE	Gregory	BRO	Pascal	THEVENIAUD (suppléant)
ST GUIRAUD	Daniel	REQUIRAND	Bernard	CAUMEIL (suppléant)
ST GUILHEM LE DESERT	Philippe	MACHETEL		
ST JEAN DE FOS	Pascal	DELIEUZE		
ST JEAN DE FOS	Jocelyne	KUZNIAK		
ST PARGOIRE	Jean-Luc	DARMANIN		<i>Procurator JP BERTOLINI</i>
ST PARGOIRE	Agnès	CONSTANT		<i>Procurator JP GABANDON</i>
ST PAUL ET VALMALLE	Jean-Pierre	BERTOLINI	Evelyne	GELLY (suppléant)
ST SATURNIN DE LUCIAN	Florence	QUINONERO	Thierry	LAGRUE (suppléant)
TRÉSSAN	Daniel	JAUDON	Sylvie	MOYANO (suppléant)
VENDEMIAN	David	CABLAT	Michèle	LAGACHERIE (suppléant)

Certifié exécutoire par le Président

, compte tenu de la transmission en préfecture le

Et de la publication, le

A

, le

BUDGET ANNEXE PAE 3 FONTAINES 2020

➤ **Section de fonctionnement**

La section de fonctionnement s'élèvera à 854K€ avec :

- 160K€ de terrains
- 151K€ de maîtrise d'œuvre
- 1,5K€ de travaux.

➤ **Section d'investissement**

La section d'investissement s'élèvera à 1 394K€ dont 852K€ d'emprunts.